Repenser le travail

Travailler moins pour travailler tous. L'idée fait petit à petit son chemin dans une société malade du chômage. Car une chose est maintenant certaine : les politiques pour l'emploi (réduction du coût du travail, développement des emplois de proximité etc.), même si elles sont toujours nécessaires, ne résoudront pas ce problème. Le plein emploi pour tous, c'est fini. Les économistes sont au moins d'accord sur un point, la croissance n'est pas la solution pour résorber le chômage. «Dans l'hypothèse d'une reprise soutenue, à 3% l'an pendant cinq ans, le nombre de chômeurs (en France) ne ferait que régresser sans pouvoir descendre au-dessous des 2 millions» [1]. Alors, le débat tel qu'il se déroule en France se porte sur les notions de travail et d'emploi. En d'autres termes, si le chômage est structurel, il faut repenser le travail pour imaginer un monde sans chômage.

Ce débat s'organise autour de trois pôles. Le plus ambitieux mais aussi le plus utopiste est celui qui affirme la fin du travail salarié comme centre de notre vie sociale. C'est l'avènement du temps choisi. A l'opposé, une autre thèse préconise le renouveau du travail. Et entre ces extrêmes, une troisième voix s'élève pour suggérer qu'il serait possible de développer d'autres activités autour du travail tel que nous le concevons aujourd'hui.

in: Le Monde, 20.9.1981

On travaille de moins en moins

C'est à partir de ce constat que se développe la thèse de la fin du travail salarié. Pour des auteurs comme André Gorz ou Dominique Méda, l'évolution de l'économie et des techniques conduisent à la disparition progressive du travail. Les machines remplacent l'homme. On travaille de moins en moins et on produit de plus en plus. Au début du siècle, le temps de travail annuel en France était de 3 000 heures. Aujourd'hui, il n'est plus que de 1 650 heures. En temps de vie éveillée, il n'en représente plus que 14% (1990) contre 70% en 1850. L'activité globale a, elle aussi, fortement diminué. Le nombre annuel d'heures de travail est passé de 60 milliards en 1900 à 37 milliards aujourd'hui. Et seule la réduction du temps de travail a permis de maintenir l'emploi.

Ces tendances sociologiques sont un solide argument en faveur du partage du temps de travail. Est-ce cependant la fin du travail? Pas encore car le travail demeure la principale source de revenu. Mais surtout, il est une valeur essentielle de nos sociétés. Une valeur récente certes puisqu'elle voit le jour avec la société industrielle. Mais toujours est-il que le travail permet de s'insérer dans un collectif, une entreprise, d'acquérir un statut social et d'offrir des moyens pour réaliser un projet. Avec la montée du chômage le travail comme moyen de réussir sa vie en a pris un sé-

JEAN-YVES DECOTTIGNIES

rieux coup dans l'aile. Pourtant et c'est là que se tient le drame du chômage, en étant privé d'accès au travail, les chômeurs sont de fait exclus de toute participation à la construction de la société dans son ensemble.

La vie à trois temps

Il faut donc répartir équitablement temps de travail et temps de loisir. C'est ce que fait Guy Aznar, un des principaux acteurs de la réflexion sur le partage du temps de travail. Son propos est d'imaginer une société à trois temps, équilibrant production, activités sociales et temps individuel. «L'effort que nous devons faire consiste à être ambitieux, utopiste au bon sens du terme, c'est-à-dire non pas en dissertant sur l'impossible mais partant du désir : "une société sans chômage", en essayant pas à pas de revenir au réel»[2]. Sa démarche inventive comme il l'appelle, se divise en trois étapes : partir de la réalité, la fin du plein emploi ; imaginer une société sans chômage c'est-à-dire redistribuer le travail pour permettre un projet de vie organisé librement par chacun autour du travail dans la sphère productive, l'activité dans la sphère sociale et encore l'activité ou la non activité (le droit à la paresse) dans la sphère individuelle ; troisième et dernière étape, le retour à la réalité pour décrire des stratégies d'action.

C'est à un véritable changement de valeurs que fait appel Guy Aznar. Le temps de travail productif serait partagé entre tous car il reste le moteur de l'insertion sociale. Le temps social existe déjà sous la forme de la vie associative, mais de nombreuses autres fonctions sociales restent à développer. Et le temps libre, c'est celui du loisir, de ne rien faire ou pourquoi pas, d'inventer un deuxième travail à côté du premier. Le principal est que tout le monde ait accès à ces trois temps de vie.

A chaque temps son revenu. Au travail salarié, un salaire lié au temps passé dans le système productif comme aujourd'hui. Au temps social, le "2ème chèque" lié à la productivité de la société, à la croissance. Et au temps libre, un revenu facultatif et éventuel qui correspond à une notion de valeur d'usage et d'autoproduction. En clair, c'est la fin du salariat comme système exclusif de rémunération.

Pour mettre en place ce système, Guy Aznar propose trois stratégies parallèles. La réduction progressive du temps de travail pour atteindre la semaine de quatre jours. La stratégie du temps choisi sur la vie qui s'appuie sur des procédures existantes. Elle encourage par exemple la préretraite, l'année sabbatique, le congé pour activités sociales, le congé formation, les dispositifs d'emplois partagés à deux, les mi-temps etc. Et enfin, la troisième stratégie se base sur la création d'un nouveau secteur d'emploi : les activités d'utilité collective.

Le contrat d'activités

Sans se faire le chantre du temps choisi, le rapport du plan "Le travail dans vingt ans" de Jean Boissonnat propose une baisse de 20% à 25% du temps de travail effectif au cours des vingt prochaines années. Si pour l'auteur, l'idée du travail à temps plein est belle et bien terminée, le travail demeure un élément central de notre société mais il faudra construire un nouveau cadre juridique régissant les relations professionnelles : le contrat d'activités. Ce contrat conclu entre un individu et un "pool" d'employeurs regroupant des entreprises privées et publiques, des associations, des universités et des centres de formation aurait une durée de cinq ans environ. Pendant ce laps de temps, ces diverses institutions proposeraient une activité (travail, formation, congé d'utilité économique et sociale) à la personne signataire. Le double avantage de cette formule est de satisfaire la flexibilité dont les entreprises ont besoin et de garantir une certaine forme d'emploi. Mais surtout, il permet de reconnaître un statut d'activité qui ne se limite pas au seul et unique travail. La fracture entre actifs (possesseurs d'emploi) et inactifs (formation, stages, chômage) se trouverait réduite puisque l'obtention du statut social et d'un revenu ne serait plus strictement lié au travail.

L'idée d'avoir plusieurs activités est commune à la thèse précédente. Par contre, le temps choisi est considéré comme un mirage. Il s'agit beaucoup plus d'une gestion de la pluriactivité.

Revaloriser le travail

Et enfin la dernière lecture de la crise du travail repose sur la nécessité de recentrer notre société sur le travail. Sous l'effet d'une crise de transition entre deux modèles de croissance, de la prépondérance donnée aux activités improductives (spéculation) par rapport au travail et d'une récession économique classique, le travail a été mis à l'écart selon des auteurs tels que C. Dubar ou C. Dejours. Alors, plutôt que de lancer des politiques pour l'emploi, il faudrait plutôt revaloriser le travail. Pour cela, ces auteurs préconisent la stimulation des forces de production, le développement de l'économie de service et gérer l'entrée dans l'économie de l'information. Et bien, ces éléments s'accompagnent d'un volet de mesures partielles immédiates tels que le partage du travail ou la relance de l'activité.

Pour le moment, il s'agit encore d'un débat d'idées. Les arguments des uns et des autres ont au moins un point commun: le chômage ne pourra être résolu qu'avec une bonne dose de volontarisme puisqu'il ne s'agit ni plus ni moins que de changer les structures de la société en accordant au travail une autre place dans la vie quotidienne. Si la décision de réduire le temps de travail et de changer son organisation ne peut être que politique, elle doit cependant compter sur le corps social qui, pour le moment, privilégie encore la défense de ses acquis au sens large.

De toute manière il faut trouver une solution car les perspectives ne sont pas réjouissantes. Le rapport Boissonnat dont nous avons exposé la notion de contrat d'activités, la plus séduisante dans le contexte de la réflexion sur le partage du travail, a en fait extrapolé trois autres visions de la France de 2015. Trois scénarios pessimistes qui finalisent des tendances ac-

On travaille de moins en moins et on produit de plus en plus. Au début du siècle, le temps de travail annuel en France était de 3 000 heures. Aujourd'hui, il n'est plus que de 1 650 heures. Et seule la réduction du temps de travail a permis de maintenir l'emploi.

tuelles si on ne repense pas le travail. Dans le premier scénario - l'enlisement - l'Etat se contente de traiter le chômage qui s'est accru. Ce n'est plus la fracture sociale mais la rupture. L'hyper-concurrence décrite par le deuxième scénario est en fait le reflet d'une société libérale où les entreprises ont le pouvoir normatif et les syndicats perdent leur influence. L'Etat se contente de traiter la pauvreté. Le troisième scénario présente l'adaptation de l'économie française à l'économie mondiale. La durée du travail est réduite. Un nouveau cadre institutionnel est peu à peu mis en place.

Laquelle de ces perspectives se vérifiera? Nul ne le sait. Mais toujours est-il qu'elles ont le mérite de nous inciter à réfléchir à ce que sera le travail de demain sous peine de voir la société partagée entre les possesseurs d'un emploi et ceux qui n'en ont pas.

Jacques Hillion

1 Achille Winberg, "L'avenir du travail. Déclin ou renouveau?", in: Sciences Humaines n° 59, mars 1996.
2 Guy Aznar, "Imaginons une société sans chômage ou vivre à trois temps" in: revue Partage.